

# FICHE DE REGISTRE DE L'ACTIVITÉ

(Créer cette fiche pour chaque activité listée dans la liste des activités impliquant le traitement des données personnelles)

<b>Nom de l'activité</b>	
<b>Date de création de la fiche</b>	
<b>Date de dernière mise à jour de la fiche</b>	
<b>Nom du responsable conjoint du traitement</b> <small>(dans le cas où la responsabilité de ce traitement de donnée est partagée avec un autre organisme)</small>	
<b>Nom du logiciel ou de l'application</b> <small>(si pertinent)</small>	

## 1 Objectifs poursuivis

Décrivez clairement l'objet du traitement de données personnelles et ses fonctionnalités.

Exemple : pour une activité « formation des personnels » : suivi des demandes de formation et des périodes de formation effectuées, organisation des sessions et évaluation des connaissances.

--

## 2 Catégories de personnes concernées

Listez les différents types de personnes dont vous collectez ou utilisez les données.

Exemples : salariés, usagers, clients, prospects, bénéficiaires, etc.

<b>1</b>		<b>2</b>	
<b>3</b>		<b>4</b>	
<b>5</b>		<b>6</b>	

### 3 Catégories de données collectées

Cochez et listez les différentes données traitées

- État-civil, identité, données d'identification, images** (ex. Nom, prénom, adresse, photographie, date et lieu de naissance, etc.)

- Vie personnelle** (ex. habitudes de vie, situation familiale, etc.)

- Vie professionnelle** (ex. CV, situation professionnelle, scolarité, formation, distinctions, diplômes, etc.)

- Informations d'ordre économique et financier** (ex. revenus, situation financière, données bancaires, etc.)

- Données de connexion** (ex. adresses Ip, logs, identifiants des terminaux, identifiants de connexion, informations d'horodatage, etc.)

- Données de localisation** (ex. déplacements, données GPS, GSM...)

- Internet** (ex. cookies, traceurs, données de navigation, mesures d'audience...)

- Autres catégories de données (précisez) :**

#### Des données sensibles sont-elles traitées ?

La collecte de certaines données, particulièrement sensibles, est strictement encadrée par le RGPD et requiert une vigilance particulière. Il s'agit des données révélant l'origine prétendument raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale des personnes, des données génétiques et biométriques, des données concernant la santé, la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle des personnes, des données relatives aux condamnations pénales ou aux infractions, ainsi que du numéro d'identification national unique (NIR ou numéro de sécurité sociale).

- Oui**  **Non** Si oui, lesquelles ? :

## 4 Durées de conservation des catégories de données

### Combien de temps conservez-vous ces informations ?

<input type="text"/>	Jours	<input type="text"/>	Mois	<input type="text"/>	Ans	Autres durées	<input type="text"/>
----------------------	-------	----------------------	------	----------------------	-----	---------------	----------------------

Si vous ne pouvez pas indiquer une durée chiffrée, précisez les critères utilisés pour déterminer le délai d'effacement (par exemple, 3 ans à compter de la fin de la relation contractuelle).

--------------

Si les catégories de données ne sont pas soumises aux mêmes durées de conservation, ces différentes durées doivent apparaître dans le registre.

## 5 Catégories de destinataires des données

### Destinataires internes (Exemples : entité ou service, catégories de personnes habilitées, direction informatique, etc.)

1		2	
3		4	

### Organismes externes (Exemples : filiales, partenaires, etc.)

1		2	
3		4	

### Sous-traitants (Exemples : hébergeurs, prestataires et maintenance informatiques, etc.)

1		2	
3		4	

### Transferts des données hors UE

Des données personnelles sont-elles transmises hors de l'Union européenne ?

Oui  Non

Si oui, vers quel(s) pays :

--------------

Dans des situations particulières (transfert vers un pays tiers non couvert par une décision d'adéquation de la Commission européenne, et sans les garanties mentionnées aux articles 46 et 47 du RGPD), des garanties spécifiques devront être prévues et documentées dans le registre (article 49 du RGPD). [Consultez le site de la CNIL.](#)

## 6 Mesures de sécurité

Cochez et décrivez les mesures de sécurité organisationnelles et techniques prévues pour préserver la confidentialité des données.

Le niveau de sécurité doit être adapté aux risques soulevés par le traitement. Les exemples suivants constituent des garanties de base à prévoir et peuvent devoir être complétés.

- Contrôle d'accès des utilisateurs** – Décrivez les mesures ci-dessous :

- Mesures de traçabilité** – Précisez la nature des traces (exemple : journalisation des accès des utilisateurs), les données enregistrées (exemple : identifiant, date et heure de connexion, etc.) et leur durée de conservation :

- Mesures de protection des logiciels** (antivirus, mises à jour et correctifs de sécurité, tests, etc.)

- Sauvegarde des données** – Décrivez les modalités :

- Chiffrement des données** – Décrivez les mesures (exemple : site accessible en https, utilisation de TLS, etc.) :

- Contrôle des sous-traitants** – Décrivez les modalités :

- Autres mesures** : Précisez